

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31315**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Hydro-technicien en institut de thalassothérapie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi de l'industrie hôtelière (CPNE-IH) - CERTIDEV	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3292 - Hôtels, cafés, restaurants (HCR)

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'hydro technicien H/F exerce dans les instituts de thalassothérapie sous la responsabilité d'un chef de service.

A l'intérieur du périmètre défini de son poste, il exerce toutefois ses activités de façon autonome.

Le métier s'articule autour des activités suivantes :

- accueil/prise de contact avec le client
- préparation des produits
- mise en œuvre des soins relevant du métier d'hydro technicien en thalassothérapie
- organisation et maintien du poste de travail
- commercialisation des prestations internes à l'institut

L'hydro technicien H/F est capable de :

- - Installer confortablement le client
- - Créer un climat de confiance, de bien-être et de sécurité
- - Donner des informations claires et précises sur les soins prodigués,
- - Traiter systématiquement toute demande du client soit en direct soit en reportant à la hiérarchie
- - Détecter les clients « à risques »
- - Préparer les produits de soin en respectant les consignes (huiles, boues, crèmes, algues ...)
- - Effectuer tous les contrôles préalables (température de l'eau, des produits chauffés...)
- - Contrôler le bon état du matériel utilisé (matériel à ultrasons, bottes de pressothérapie...) dans le cadre des soins (enveloppements, soins au jet à lance ou douche à infusion..., modelages de détente)
- - Nettoyer et désinfecter les postes de soins
- - Vérifier le parfait état des surfaces de circulation pour éviter tout accident
- - Préparer le poste de travail pour les soins
- - Donner des informations sur les autres offres du centre (boutique, restauration ...)
- - Présenter au client l'évolution des prestations offertes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Instituts de thalassothérapie adossés ou non à des hôtels ou à des restaurants Les activités qui s'y déroulent ne sont pas des soins médicaux ils se situent dans le champ de la remise en forme et du bien être.

Hydro technicien(ne)

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1203 : Hydrothérapie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le CQP Hydro technicien en institut de thalassothérapie H/F possède 5 blocs :

- Accueillir un client et mener un échange en vue de réaliser une prestation
- Traiter une réclamation client, recueillir et transmettre des informations concernant les clients
- Nettoyer et désinfecter les espaces et les plans de travail
- Assurer la sécurité des personnes et des lieux
- Utiliser une langue étrangère dans les activités professionnelles de l'Hôtellerie, de la Restauration, des Loisirs et des activités de Tourisme

A1

Pour tous les blocs de compétences, des observations en situation de travail réelle sont réalisées conjointement par un représentant du centre de formation et un représentant de l'entreprise. Ces mêmes blocs font l'objet d'une nouvelle évaluation dans le cadre d'une épreuve finale reprenant l'ensemble des compétences visées par la certification, réalisée par un binôme évaluateur externe composé d'un évaluateur pédagogique et d'un expert professionnel.

La compétence est considérée acquise dès lors qu'il est constaté une autonomie au poste de travail et que les résultats obtenus lors des évaluations en contrôle continu et final franchissent le seuil d'acquisition d'un bloc selon une pondération établie par les partenaires sociaux.

Pour la VAE, dossier de validation et mise en situation professionnelle.

L'ingénierie modulaire de certification du secteur permet aux branches du secteur d'organiser des équivalences non seulement à l'intérieur de leurs propres CQP mais aussi avec les CQP des autres branches participant à ce dispositif d'ingénierie modulaire. Des blocs de compétences sont ainsi communs à plusieurs CQP de plusieurs branches. Cette ingénierie est aujourd'hui partagée par 4 CPNEFP : la CPNE de l'industrie hôtelière, la CPNE des Casinos-jeux, la CPNEFP de la restauration collective et la CPNEFP de la restauration commerciale libre-service.

La cartographie des blocs de compétences et CQP du secteur est consultable sur le site www.certidev.com

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31315 - Bloc1 (Bloc 1) Accueillir un client et mener un échange en vue de réaliser une prestation</p>	<p>Descriptif : Établir un contact efficace et adapté au client Conduire un échange avec un client en lien avec une prestation de service Réaliser ou suivre la réalisation d'une prestation en assurant la satisfaction client</p> <p>Modalités d'évaluation du bloc 1. Selon le dispositif d'acquisition : Observation en situation de travail réelle et/ou Simulation de l'arrivée d'un client dans un établissement et/ou questionnement ou quizz, dossier de validation (VAE) Remise d'une attestation de délivrance du bloc 1 (Bloc 1) du CQP Hydro technicien en institut de thalassothérapie H/F</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31315 - Bloc 2 (Bloc 2) Traiter une réclamation client, recueillir et transmettre des informations concernant les clients</p>	<p>Descriptif : Traiter les situations difficiles en préservant la qualité de la relation client Rechercher, traiter et transmettre les informations à la continuité du service client</p> <p>Modalités d'évaluation du bloc 2. Selon le dispositif d'acquisition : observation en situation et/ou étude de cas complétée éventuellement par un questionnement à l'oral et / ou quizz, dossier de validation (VAE) Remise d'une attestation de délivrance du bloc 2 (Bloc 2) du CQP Hydro technicien en institut de thalassothérapie H/F.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31315 - Bloc 5 (Bloc 11a) Utiliser une langue étrangère dans les activités professionnelles de l'Hôtellerie, de la Restauration, des Loisirs et des activités de Tourisme A1</p>	<p>Descriptif : Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Se présenter ou présenter quelqu'un et poser au client des questions le concernant – par exemple, ses habitudes, son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et répondre au même type de questions. Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.</p> <p>Modalités d'évaluation du bloc 5 : Selon les opérateurs linguistes retenus pour la délivrance de la certification qui doit être calquée sur le cadre européen commun de référence des langues (CECRL). Ce bloc 5 (Bloc 11a) de compétences doit donner lieu à la délivrance d'une certification attestant de la maîtrise du niveau A1.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31315 - Bloc 3 (Bloc 5a) Nettoyer et désinfecter les espaces et les plans de travail</p>	<p>Descriptif : Appliquer les protocoles de nettoyage et de désinfection</p> <p>Modalités d'évaluation du bloc 3. Selon le dispositif d'acquisition : observation en situation ou étude de cas, mise en situation réelle ou questionnement à l'oral, dossier de validation (VAE) Remise d'une attestation de délivrance du bloc 3 (Bloc 5a) du CQP Hydro technicien en institut de thalassothérapie H/F.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31315 - Bloc 4 (Bloc 6) Assurer la sécurité des personnes et des lieux	<p>Descriptif : Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité et d'hygiène dans les lieux fréquentés par les clients Intervenir en cas d'incident</p> <p>Modalités d'évaluation du bloc 4. Selon le dispositif d'acquisition : observation en situation et/ou étude de cas complétée éventuellement par un questionnement à l'oral et/ou quizz, dossier de validation (VAE). Remise d'une attestation de délivrance du bloc 4 (Bloc 6) du CQP Hydro technicien en institut de thalasso-thérapie H/F.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié Minimum 4 personnes (jury national paritaire)
En contrat de professionnalisation	X	Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié Minimum 4 personnes (jury national paritaire)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié Minimum 4 personnes (jury national paritaire)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13 novembre 2009 publié au Journal Officiel du 21 novembre 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Hydro-technicien(e) avec effet au 21 novembre 2009, jusqu'au 21 novembre 2011. Autorité responsable : Commission paritaire nationale de l'emploi de l'industrie hôtelière (CPNE/IH) - OPCA Fafih.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle « Hydro-technicien en institut de thalasso-thérapie » avec effet du 29 novembre 2017, jusqu'au 07 août 2023. Autorité responsable : Commission paritaire nationale de l'emploi de l'industrie hôtelière (CPNE-IH) - CERTIDEV.

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Hydro technicien(ne) en institut de thalasso-thérapie » avec effet au 21 novembre 2011, jusqu'au 29 novembre 2017. Autorité responsable : Commission paritaire nationale de l'emploi de l'industrie hôtelière (CPNE/IH) - OPCA Fafih.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 10 CQP par an

<http://www.certidev.com>

Autres sources d'information :

www.certidev.com

CERTIDEV

Lieu(x) de certification :

CERTIDEV - 22 rue d'Anjou - 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Tous les opérateurs habilités par la branche pour ce CQP sont référencés sur le site web : www.certidev.com

Historique de la certification :

CQP créé en 2006 par la Commission paritaire de la formation professionnelle et de l'emploi de l'Industrie Hôtelière (CPNE-IH)

Certification précédente : Hydro technicien(ne) en institut de thalassothérapie